

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ET** • Etre domicilié en Isère,
- ET** • Etre scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, de la maternelle au lycée (hors post-bac, y compris agricoles),
- ET** • Ne pas être domicilié et scolarisé sur la même communauté de communes ou d'agglomération parmi les 4 suivantes : CAPI, SMMAG (Métropole grenobloise / Grésivaudan), Pays Voironnais, Vienne-Condrieu-Agglomération (voir au verso).

## A faire avant l'inscription

- J'identifie le réseau de transport utilisé par mon enfant sur [oura.com](https://oura.com).  
Pour toute question sur les lignes et les horaires du réseau cars Région en Isère, je consulte : [carsisere.auvergnerhonealpes.fr](https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr)

## En cas de problème lors de ma saisie en ligne, que faire ?

- Consulter la Foire aux questions sur le site [laregionvoustransporte.fr/transport scolaire/Isère](https://laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/Isere)
- **Contactez-nous** via le formulaire contact sur [laregionvoustransporte.fr](https://laregionvoustransporte.fr), rubrique **transport scolaire/Isère**

## INSCRIPTION EN LIGNE OU RENOUELEMENT



Possible **24 h/24, 7j/7.**

Sur [laregionvoustransporte.fr/transport scolaire/Isère](https://laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/Isere)

- Je crée un compte transport.
- Je procède à l'inscription du ou des enfant(s).
- Je reçois un mail de confirmation à chaque étape.
- Je peux suivre l'avancée de ma (mes) demande(s) d'inscription depuis mon compte.



### Demande de titre de transport hors-délai

A partir du 20 juillet, une majoration de 30€ par enfant sera appliquée (sauf déménagement après cette date ou affectation tardive, sur justificatif).

Cette majoration ne concerne pas les demandes de bourses, qui peuvent être réalisées jusqu'au 31 octobre.

© 123RF



Inscriptions **jusqu'au 19 juillet 2024**

## Inscription au transport scolaire

Isère

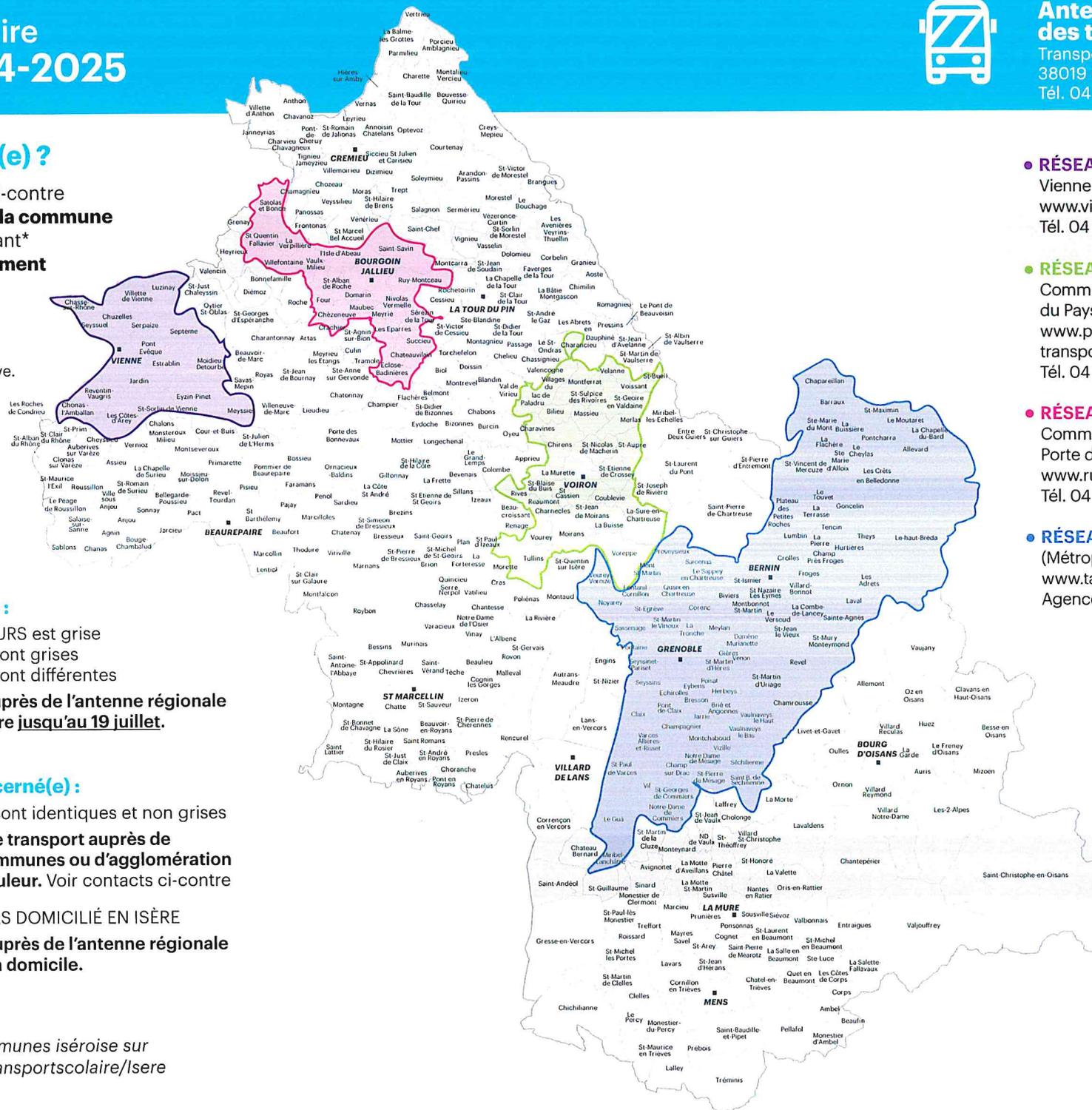
**Antenne régionale des transports de l'Isère**  
Transport scolaire - CS 44852 - 38019 Grenoble cedex 1  
[transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr](mailto:transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr)



### Suis-je concerné(e) ?

Je repère dans la carte ci-contre la **COULEUR associée à la commune du domicile** de mon enfant\* et celle **de son établissement scolaire**.

\*Le domicile pris en compte est celui des parents ou des représentants légaux de l'élève.



- RÉSEAU L'VA**  
 Vienne Condrieu Agglomération  
[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
 Tél. 04 74 78 32 10
- RÉSEAU LE PAYS VOIRONNAIS**  
 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
[transport@paysvoironnais.com](mailto:transport@paysvoironnais.com)  
 Tél. 04 76 05 03 47
- RÉSEAU RUBAN**  
 Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI)  
[www.rubantransport.com](http://www.rubantransport.com)  
 Tél. 04 74 28 04 99
- RÉSEAU SMMAG**  
 (Métropole grenobloise / Grésivaudan)  
[www.tag.fr](http://www.tag.fr) / [www.tougo.fr](http://www.tougo.fr)  
 Agences M : 04 38 70 38 70

### Oui, je suis concerné(e) :

- › SI UNE DES DEUX COULEURS est grise
- › SI LES DEUX COULEURS sont grises
- › SI LES DEUX COULEURS sont différentes

**Je fais ma demande auprès de l'antenne régionale des transports de l'Isère jusqu'au 19 juillet.**

### Non, je ne suis pas concerné(e) :

- › SI LES DEUX COULEURS sont identiques et non grises  
**Je fais ma demande de transport auprès de la communauté de communes ou d'agglomération correspondant à la couleur. Voir contacts ci-contre**
- › SI MON ENFANT N'EST PAS DOMICILIÉ EN ISÈRE  
**Je fais ma demande auprès de l'antenne régionale des transports de mon domicile.**

Retrouvez la liste des communes iséroise sur [laregionvoustransporte/transportscolaire/isere](http://laregionvoustransporte/transportscolaire/isere)